



---

**Saclay le 28 mars 2022,**

Monsieur le Directeur,

Vous nous avez réunis ce jour pour une nouvelle réunion de négociation annuelle obligatoire.

Cela fait suite à une mobilisation sans précédent du 22 mars qui a vu la convergence de délégations de l'ensemble des sites du CEA devant le ministère des finances à Bercy.

Une entrevue a été organisée avec un conseiller de la ministre en charge de la relance.

Au cours de la réunion de ce jour, vous n'apportez aucun élément nouveau. Le seul prétexte du cadrage de RMPP ne nous semble recevable pour justifier l'absence de moyens supplémentaires.

Les organisations syndicales vous demandent, d'ici la prochaine réunion NAO du 7 avril, d'intercéder auprès des bons interlocuteurs pour obtenir des moyens supplémentaires pour répondre aux revendications des salariés, notamment sur la première revendications du rebasage des 60 points.